



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 Avenue Joffre

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV66 CD II

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

21 Octobre 2025

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, MALDOU Adil, MOREL Stéphane, PLEUX Cédric, SABATIER Patrick, TALLANDIER Thomas.

Excusés : MM. PERLIN Guillaume (éducateur sportif), TRINQUESSE Jean Louis.

Invités : Mme FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative), MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), ROULIER Fabien (CTD PPF).

Début de séance à : 19h10

Mme FRANQUEMBERGUE Floriane est désignée secrétaire de séance.

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Philippe DISSOUBRAY, ancien Président de l'AS Chablis.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

Félicitations

Le Comité de Direction félicite le club du FC Sens pour sa qualification au 6^{ème} tour de la Coupe de France.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 24 CD 6 du Comité de Direction du 28/08/2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV électronique 33 CD 7 du Bureau du Comité de Direction du 4 septembre 2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

- Adoption du PV électronique 39 CD 8 du Bureau du Comité de Direction du 11 septembre 2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV électronique 42 CD 9 du Bureau du Comité de Direction du 15 septembre 2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV électronique 58 CD 10 du Bureau du Comité de Direction du 2 octobre 2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communications du Président

a) Point d'étape sur les licenciés

Le nombre de licenciés s'élève à 10 395 à ce jour contre 10 609 la saison dernière, soit une légère diminution de 2 %, fléchissement en corrélation avec les chiffres régionaux et nationaux et des baisses de 3% au niveau de notre Ligue, et de 2,5% pour l'ensemble de la FFF.

b) Nomination au Comité de Direction

Consécutivement à la démission de Christophe GIOÉ de son poste au Comité de Direction faisant suite à sa mutation professionnelle dans le Doubs, le Président propose la candidature de Yohann FRAPPIN ([Annexe 1](#)). Cette candidature remplit les conditions d'éligibilité suivant le PV de la CSOE du 7 octobre et sera proposée aux votes à l'Assemblée Générale du 6 novembre.

c) Assemblée Générale du District

L'Assemblée Générale du District de l'Yonne de Football se tiendra le jeudi 6 novembre à la Fédération Française du Bâtiment à Auxerre.

Le Président informe le Comité de Direction du déroulement et des missions de chacun.

Le Comité de Direction arrête l'ordre du jour suivant :

19h00 – 19h30 :

- Accueil et vérification des pouvoirs (3 bureaux de vote)

A partir de 19h30 :

- Quorum et ouverture de l'Assemblée Générale
- Retour sur l'Assemblée Générale du 4 octobre 2024 à Auxerre
- Rapport d'activités et rapport moral
- Rapport financier : Compte rendu financier au 30 juin 2025
- Rapport du cabinet ETC, expert-comptable, pour l'exercice 2024/2025

- Rapport du cabinet AUCAP, commissaire aux comptes, pour l'exercice 2024/2025
- Affectation du résultat
- Présentation du Budget Prévisionnel 2025/2026
- Présentation et adoption des modifications statutaires (AG extraordinaire)
- Présentation et adoption des modifications réglementaires
- Proposition d'un nouveau membre au Comité de Direction
- Votes :
 - adoption du PV de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2024 à Auxerre
 - adoption du rapport d'activités et du rapport moral
 - adoption du bilan et compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2025
 - adoption des conventions réglementées
 - affectation du résultat 2024/2025
 - adoption du Budget Prévisionnel 2025/2026
 - adoption des modifications statutaires (AG extraordinaire)
 - adoption des modifications réglementaires
 - élection d'un nouveau membre au Comité de Direction
- Allocutions et interventions des personnalités invitées
- Proclamation des résultats
- Mot de clôture du Président

La convocation ([Annexe 2](#)) sera envoyée aux clubs à l'issue du présent Comité de Direction, avec l'ensemble des éléments relatifs à cette Assemblée Générale, à savoir : le pouvoir ([Annexe 3](#)), les modifications statutaires et réglementaires ([Annexes 4 et 5](#)) et les documents financiers présentés ultérieurement (bilan, compte d'exploitation et budget prévisionnel).

Concernant le pouvoir, le Comité de Direction précise qu'il est à renvoyer impérativement par mail depuis la messagerie officielle des clubs au plus tard le 5 novembre. A défaut, il devra être présenté aux bureaux d'émargement avec la signature du Président et le tampon du club.

d) Opération en faveur de la Ligue contre le Cancer

Lors des matches Seniors F et M, les équipes disputant nos différents championnats ont marqué 185 buts le 19 octobre. Comme il s'y était engagé, le District reversera 3 € par buts marqués à la Ligue contre le cancer, dans le cadre de la campagne annuelle mondiale OCTOBRE ROSE, destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le chèque sera remis à l'occasion de l'Assemblée Générale du District.



e) Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Yonne

Le Président informe le Comité de Direction de sa démission de son poste d'administrateur au sein du CDOS le mardi 7 octobre.

La question est posée aux membres quant au maintien de l'adhésion du District au CDOS.

f) Opération « Silence on joue »

Le Président présente l'opération « Silence on joue », proposée par Olivier MÉNARD présentateur de l'émission « L'Equipe du Soir » en hommage à Didier ROUSTAN qui était un journaliste engagé sur les aspects sociétaux du football. Cette opération consiste à mobiliser les acteurs du football, montrer une belle image du football et notamment du public sur un week-end de championnat où chacun devra être vigilant à respecter et faire respecter le jeu, les participants et son environnement.

Les membres du Comité de Direction trouvent l'idée très bonne. Elle sera mise en place sur notre territoire le week-end des 29 et 30 novembre et présentée à l'Assemblée Générale le 6 novembre prochain.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Le premier rappel sur le relevé n°1 a été envoyé le mardi 14 octobre. Une dizaine de clubs sont concernés et 5 clubs présentent une créance supérieure à 500 €.

Le Comité de Direction se félicite qu'aucun icaunais n'ait été sanctionné sportivement par les procédures de la Ligue en cas de non-règlement du solde de son compte régional (sanctions prévues aux articles 200 et 233 des Règlements Généraux de la FFF).

Il rappelle qu'en cas de difficulté momentanée pour le règlement des sommes dues, il peut être demandé un/des différé(s) de paiement(s) et/ou un étalement de paiement des relevés de compte club. Ces demandes seront portées à la connaissance du Comité de Direction ou du Bureau pour décision.

b) Suivi du Budget

Une réunion avec le cabinet comptable s'est tenue le lundi 29 septembre.

Une réunion avec la commissaire aux comptes s'est tenue le vendredi 10 octobre concernant la clôture des comptes 2024-2025.

A la suite de la présentation et des échanges entre membres, le Comité de Direction :

- Arrête à l'unanimité les comptes présentés pour la saison 2024/25.

Les comptes seront soumis au vote de l'Assemblée Générale le 6 novembre prochain.

Le Trésorier présente le projet de budget prévisionnel de la saison 2025/26 avec les hypothèses retenues. Après examen et échanges avec les membres du Comité de Direction, le budget 2025/26 est arrêté en l'état à l'unanimité. Il sera présenté pour validation à l'Assemblée Générale ([Annexe 6](#)).

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget 2025/2026.

c) Amendes

- Mail du club de Paron, concernant l'amende relative à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€ relative au PV58 CD10.
- Mail du club de St Fargeau, concernant l'amende relative à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€ relative au PV58 CD10.
- Mail du club de Flogny la Chapelle, concernant l'amende relative à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€ relative au PV58 CD10.
- Mail du club d'Aillant, concernant l'amende relative à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€ relative au PV58 CD10.

- Mail du club de Tanlay, concernant l'amende relative à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€ relative au PV58 CD10.
- Mail du club des Bréandes, concernant l'amende relative à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.26 de 50€ relative au PV58 CD10.
- Mail du club de Tonnerre, concernant les amendes relatives à l'absence des éducateurs dans footclub, le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, maintient les amendes 5.26 de 50€ relatives au PV58 CD10.

Mme Aurélie ROBERT n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision.

d) Feuilles de match et/ou plateaux manquantes

Le Comité de Direction amende les clubs n'ayant pas retourné les feuilles de plateaux et/ou feuilles de présences (amende 5.25 / 30 €) mentionnés dans l'[Annexe 7](#).

4. Rapport des commissions

Commission Départementale d'Arbitrage

a) FIA

Le Président de la CDA informe les membres du Comité de Direction que le club d'Aillant propose de mettre à disposition ses installations pour la FIA de janvier (17-24-31). Le Comité de Direction remercie le club d'Aillant et acte le lieu.

Il informe le Comité des 14 réussites sur la partie « théorique » lors de la première session de FIA.

Retour sur l'AG du 20 septembre : entre 75 et 80 personnes étaient présentes. La formation initiale des observateurs a eu lieu l'après-midi même au District.

b) Note examen CR3

Le Président de la CDA informe les membres du Comité de Direction que Nolan BRAGE a obtenu la théorie de l'examen CR3. Il doit maintenant être observé pour valider la pratique et devenir R3 en juin prochain.

c) Radiation

La CDA dans son courrier du 26 septembre, et après plusieurs incidents, demande à ce que l'arbitre Alexis ETIENNE soit radié définitivement de ses fonctions d'arbitre officiel.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette radiation.

d) Nomination

Le Président de la CDA informe les membres du Comité de Direction des arbitres ayant validé la partie terrain via deux observations positives et qui peuvent donc être nommés officiellement :

- Jay ACKLAND
- Jean-Matthieu SOARES

Le Comité de Direction valide à l'unanimité ces nominations.

e) Divers

Remerciements d'Aboubacar KONÉ qui a participé aux JNA en passant l'après-midi avec l'arbitre international François LETEXIER et son équipe, le samedi 4 octobre dernier avant le match opposant l'AJ Auxerre au RC Lens.

Commission des délégués

La Présidente de la commission informe que M. Bruno BASLER souhaite devenir délégué officiel du District.

Le Comité de Direction ne donne pas suite à cette candidature.

Commission Formation Accompagnement des Clubs

La Présidente de la commission fait un retour sur la réunion FMI Challenge Convivialité du 18 septembre à Joigny où 6 clubs étaient présents. Malheureusement, encore trop de clubs ne parviennent pas à réaliser les FMI et trop de feuilles sont encore manquantes. Le principe est accepté par les clubs mais ceux-ci souhaiteraient que ce soit simplifié pour un Challenge convivialité. Une réflexion est en cours pour adapter le Challenge aux obligations réglementaires.

Commission technique

Bruno BILLOTTE et Fabien ROULIER font un point sur la réunion qui s'est tenue le 13 octobre avec les responsables des sections sportives. Fabien se déplacera dans chaque structure pour connaître les besoins et les envies de chacun.

Le Président informe le Comité de Direction que la Conseil d'Administration de la Ligue a validé ce lundi une subvention de 1 000 € ainsi que des fanions pour le lycée Joseph FOURIER pour l'accompagnement de leur section sportive qualifiée pour les championnats du monde scolaires.

Le District dotera la section de maillots d'échauffement avec les logos District et Ligue pour permettre une représentativité de notre territoire.

5. Informations diverses

Fermeture du District : du mardi 23 décembre 12h00, au lundi 5 janvier 09h00

Prochain Comité de Direction : mardi 16 décembre à 19h00

Séance levée à : 21h30

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président
Christophe CAILLIET

Le Secrétaire Général
Patrick SABATIER